

## GUIDE DE RECHERCHE DE STAGE

Troisième de l'Enseignement Agricole  
Année 2023-2024

*Seuls les élèves ayant 14 ans le premier jour du stage peuvent l'effectuer.*

### Dates des stages :

#### Stages obligatoires :

Du 16 au 20 octobre 2023  
Du 18 au 22 décembre 2023  
Du 11 au 15 mars 2023

#### Stages complémentaires :

Du 22 au 26 janvier 2024  
Du 20 au 24 mai 2024

### Objectifs pédagogiques des stages :

Ces stages d'une semaine constituent une découverte du milieu professionnel et des métiers. Le but est d'observer des activités pratiques dans un emploi donné, afin de construire et/ou consolider son projet d'orientation.

L'élève rend compte de ses observations et de ses expériences dans un livret de stage évalué par le professeur référent.

### Lieux des stages :

Dans le but d'individualiser le parcours d'orientation des élèves, les lieux de stages sont à déterminer en concertation entre l'élève, ses responsables légaux et son professeur référent au travers de la fiche de vœux de stages.

Ils peuvent donc être amenés à évoluer au cours de l'année en fonction du projet d'orientation.

L'entreprise familiale n'est pas un lieu à privilégier.

Les entreprises étant très sollicitées par les jeunes, nous recommandons de commencer les recherches le plus rapidement possible.

**Le professeur référent n'a pas la charge de trouver un lieu de stage, mais d'accompagner l'élève dans son projet d'orientation.**